# Empreintes

# Projet culturel et artistique du Médipôle de Koutio

# AVIS D'APPEL PUBLIC À PROJET

# Empreinte 11 : Sculpture animée du pôle Mère-enfant

# **Objet**

Conception, réalisation et installation d'une ou plusieurs œuvres artistiques animées ou cinétiques au Médipôle de Koutio.

### Emplacement de l'œuvre

Située dans les espaces verts extérieurs face au pôle Mère-enfant, au pied du talus qui sépare le bâtiment principal du CSSR (Centre de soins de suite et de réadaptation), l'installation sera visible depuis les terrasses de jeux et les fenêtres de la façade nord du pôle (box de consultations pédiatriques, chambres de pédiatrie).

#### Nature de l'œuvre

Les artistes sont invités à jouer avec les « éléments » en proposant des œuvres mouvantes, ou donnant l'illusion du mouvement. Il pourra s'agir d'œuvres animées ou modifiées par des jeux de balancier, le souffle du vent, la lumière du soleil, ou d'œuvres motorisées à condition qu'elles soient autonomes du point de vue énergétique et ne nécessitent pas de branchement électrique.

Cette installation faisant face au pôle Mère-Enfant constituera un point fort du paysage pour toutes les chambres situées de ce côté du bâtiment. À ce titre, elle devra par la forme, le mouvement (ou l'illusion du mouvement), la couleur, la signification, le caractère ludique... apporter un certain réconfort aux jeunes patients et à leurs familles.

Thématique proposée : « La magie des rêves». Les artistes sont invités à travailler autour d'un thème librement interprété, évoquant le pouvoir de l'imagination face aux difficultés de la vie, en écho à la thématique développée dans le pôle Mère-enfant.

Les œuvres d'art s'intégreront dans le site en veillant à respecter le contexte paysager, l'architecture et la finalité du bâtiment.

# **Contraintes techniques**

La conception de chaque pièce doit impérativement tenir compte de la nécessité d'assurer la sécurité des usagers, du personnel et du public fréquentant le Médipôle, ce qui implique une grande vigilance dans le choix des matériaux et de leur résistance aux intempéries et à la corrosion, dans la réalisation et la fixation de la pièce. Le concepteur devra donc en garantir la pérennité, ainsi que la facilité d'entretien et de maintenance.

Le concepteur a en charge la réalisation du ou des socles et de leur installation.

Les hypothèses de vent retenues suivant les règles NV65 révisées en 2009 :

- vent région 5 en site exposé (230 km/h vent extrême);
- pression de vent normal 144 daN/m2 vent extrême 252 daN/m2 ;
- coefficient global de traînée ct=1.4 suivant article « 4.1 Panneaux pleins » ;
- coefficient de perméabilité 0,9.

#### Délai d'exécution

Dépôt des projets : jusqu'au 17 juin 2016.

Réalisation prévue du 11 juillet au 19 août 2016.

Installation prévue du 22 au 26 août 2016.

## **Enveloppe**

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire, incluant tous les frais de conception, de réalisation, de transport et d'installation, pour un montant qui ne pourra dépasser 2 400 000 francs CFP TTC.

# Propriété

Les œuvres d'art réalisées pour le Médipôle de Koutio intègrent la collection de la Nouvelle-Calédonie.

